

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

Cité administrative
Place de l'Ancien Foirail
32020 Auch Cedex 9
Mail : ddcspp-alerte@gers.gouv.fr
Fax : 05.62.58.12.01

AUTORISATION DE CIRCULATION

pour le transport de volailles et produits d'espèces sensibles à l'influenza aviaire, en zone réglementée

LAISSEZ PASSER SANITAIRE N°.....

Etablissement d'origine :	
N° SIRET	
Nom du responsable	
Adresse complète	
Téléphone - courriel	
N° bâtiment + N° INUAV	

Situé en zone de 3 Km (protection) 10 Km (surveillance) Zone stabilisée ZI (indemne)

AUTORISATION D'ENTREE N°.....

Etablissement de destination	N° SIRET :	
Nom du groupement ou de la société		
Nom du responsable		
Adresse complète		
Téléphone - courriel		
N° bâtiment + N° INUAV		

Situé en zone de 3 Km (protection) 10 Km (surveillance) Zone stabilisée ZI (indemne)

Espèces d'animaux Nombre d'animaux : Age :

TYPE D'ACTIVITÉ À DESTINATION :

- Abattoir (*) Mise en ponte Mise en gavage Mise en élevage (Poussins) Mise en élevage (+ 4 semaines)
 Établissement de traitement de SPAN Couvoir Casserie
 Autre (precisez) :

(*) Pour l'abattage de volailles dans les établissements du Gers, l'autorisation d'entrée préalable n'est pas nécessaire

TRANSPORT : (l'acheminement doit se faire directement vers le lieu de destination sans rupture de charge)

Date et heure de départ :

Heure prévue d'arrivée (sans rupture de charge) :

Nom et adresse du transporteur (enregistrement N°) :

Immatriculation du véhicule de transport : ...

PRECISION IMPORTANTE : Le véhicule de transport étanche est nettoyé et désinfecté avec un produit virucide adapté à l'influenza aviaire au départ de l'établissement et après déchargement dans l'établissement d'arrivée.

DD(CS)PP du département de destination : Accord donné le :	Pour le directeur départemental de la (cohésion sociale et de la) protection des populations (département d'origine) : Accord donné le :
Cachet et signature	Cachet et signature